

République Algérienne Démocratique et Populaire
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



Université Mouloud Mammeri
de Tizi-Ouzou



بنك الفلاحة و التنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT

Entre

L'université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

Et

**Banque de l'Agriculture et du Développement
Rural**

Direction Régionale de Tizi-Ouzou

Entre les soussignés,

L'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, établissement public à caractère scientifique, dont le siège social est sis à Hasnaoua, nouvelle ville Tizi-Ouzou, Algérie.

Représentée par son **Recteur** Monsieur le professeur **Ahmed TESSA**, dûment habilité et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Ci- après dénommée « UMMTO »,

D'une part,

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural –Direction Régionale de Tizi Ouzou-, institution financière nationale, dont le siège social est sis à Rue Oubouzar Cherif , Tizi-Ouzou, Algérie.

Représentée par son **Directeur Régional** Monsieur **MERSEL Hacène** , dûment habilité et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Ci- après dénommée «BADR»,

D'une autre part,

SOMMAIRE

Article 01 : Objet de la convention-cadre

Article 02 : Engagements des partenaires

Article 03 : Evaluation de partenariat

Article 04 : Suivi de l'exécution

Article 05 : Confidentialité

Article 06 : Modifications et Résiliation

Article 07 : Litiges

Article 08: Durée

Article 09 : Entrée en vigueur

